



**HERMÈS**

Communiqué de suspension

La cotation de l'action Hermès International (ISIN : FR0000052292 / Mnémonique : RMS) sera suspendue demain à la demande de la société, dans l'attente du prononcé de la décision de la Cour d'appel de Paris devant intervenir à cette date et concernant la dérogation à l'obligation de déposer une offre accordée par l'Autorité des marchés financiers le 6 janvier dernier (voir avis AMF n° 211C0008 et n° 211C0024).

La cotation devrait reprendre vendredi 16 septembre.